



## Fiche de poste BIVOUACS

### « Agents d'accueil, d'entretien, de gardiennage et d'animation »

#### Contexte

Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur sur plusieurs espaces naturels protégés, dont la **Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche**, avec comme objectifs de favoriser la naturalité du site, conserver le patrimoine naturel et culturel, maîtriser la fréquentation et entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte.

Afin d'accueillir les visiteurs (environ 20 000 par an) qui décident de faire la traversée de la Réserve Naturelle, à pied ou en canoë, sur 2 jours, le SGGA gère les **2 aires de bivouac** (Gaud et Gournier) par délégation de gestion du Département de l'Ardèche.

Aujourd'hui, le SGGA a décidé de requalifier son offre de service avec, entre-autres :

- La mise en place d'animations nature gratuites, en soirée, pour toute personne ayant réservé une nuitée sur un bivouac afin de les sensibiliser aux enjeux de la préservation de cet espace naturel protégé
- Le renforcement du nettoyage des lieux
- L'accueil et l'échange avec les campeurs et le développement de services divers

Pour mener à bien cette action d'accueil et d'animation nature sur les bivouacs, le SGGA recrute plusieurs agents saisonniers. Les agents recrutés auront différents profils : **accueil, entretien et gardiennage mais aussi animateur nature**. Les agents devront avoir une bonne connaissance des enjeux du site, maîtriser les techniques de médiation et d'entretien.

Plusieurs recrutements s'échelonneront entre le mois de mai et le mois de juillet 2022. Des « gardiens » seront recrutés dès la mi-mai puis d'autres agents saisonniers viendront renforcer l'équipe en juin puis en juillet.

En fonction de leurs disponibilités, les saisonniers qui seront recrutés à temps complet en juillet et en août pourraient être recrutés à temps non complet en juin uniquement les week-ends. Ceci permettra ainsi d'accompagner la montée en puissance de la fréquentation des bivouacs, élevée les samedis soirs et dimanches matins, mais faible en semaine.

#### Missions

Ces postes combinent les 4 missions suivantes, la mission 1 étant exclusivement réalisée par les « gardiens » et la mission 3 pouvant l'être par d'autres agents saisonniers. Les missions 2 et 4 seront exécutées par l'ensemble des saisonniers recrutés sur les bivouacs.

### **1. Une mission de gardiennage :**

#### **Surveiller, veiller à la tranquillité du site et à l'orientation des visiteurs**

L'agent sera chargé de garder l'aire de bivouac à laquelle il sera principalement affecté. De ce fait, il bénéficiera d'une concession de logement qui se traduira par :

- L'affectation durant toute la durée du contrat d'une chambre individuelle, l'accès à toutes les parties communes du bâtiment d'accueil (sanitaires, espace cuisine et repos) ;
- La nécessité de demeurer sur site de façon permanente sauf durant les jours de repos, variables de 1 à 2 jours par semaine.

Dans le cadre de cette mission de gardiennage, l'agent veillera sur le site et assurera un contact si besoin auprès des visiteurs.

Les missions plus classiques de plages effectives de travail lui seront indiquées par le responsable technique du SGGA.

Le gardien de chaque bivouac pourra toutefois être amené à remplacer le gardien absent, voire à assurer des missions d'entretien et d'accueil sur l'autre bivouac.

Il est particulièrement chargé de veiller au maintien en bon état de propreté des espaces réservés aux agents saisonniers.

En cas d'urgence, il doit avoir les bons réflexes.

### **2. Une mission d'accueil :**

#### **Accueillir, renseigner et orienter les clients des bivouacs**

Le rôle de l'agent d'accueil est déterminant quant à l'image que les visiteurs auront du syndicat.

- Il doit être à l'écoute, avoir une attitude souriante, chaleureuse, et polie. Il doit avoir des aptitudes à la médiation en cas de conflits. Une expérience dans la gestion d'équipe est un plus.
- Il contrôle l'accès aux lieux, fait patienter, oriente les clients, voire les accompagne jusqu'au point demandé.
- Il doit être en capacité de répondre aux différentes questions posées par un visiteur. Il doit connaître parfaitement l'organisation des lieux, la localisation des espaces, le déroulé de la soirée, les règles de sécurité, la réglementation de la Réserve, mais aussi le SGGA et son actualité.
- Il peut être amené à vendre des tickets bivouac et équipements, des boissons, des livres et souvenirs.
- En cas d'urgence, il doit avoir les bons réflexes.

### **3. Une mission de médiation/animation nature :**

**Chaque soir, des animations sont proposées au public de 18h à 20h** (horaire variable en fonction du nombre de personnes présentes, durée des animations courte) afin :

- De faire prendre conscience aux visiteurs de la richesse et de la fragilité des milieux naturels, des espèces animales et végétales présentes dans la réserve,

- Faire passer des messages relatifs au respect des bonnes pratiques et de la réglementation en espace naturel protégé, de façon ludique.

Cela suppose à la fois de **bonnes connaissances naturalistes** des lieux et d'autre part de **bonnes connaissances en techniques de médiation**.

Les agents bénéficieront d'une formation par les permanents du SGGA au moment de leur prise de poste.

#### **4. Une mission d'entretien de l'ensemble des espaces publics et communs :**

La propreté des bivouacs (sanitaires, plages, barbecues, espaces pédagogiques, etc.) intervient directement dans la qualité de l'accueil et participe à la sécurité des agents et des visiteurs.

Aussi, chaque jour, les bivouacs doivent être dans un état de propreté irréprochable afin d'accueillir les clients (scolaires, grand public, groupes, etc.) dans de bonnes conditions d'hygiène et de propreté :

- 2 nettoyages complets des sanitaires aux heures creuses de fin de matinée et de fin de soirée.
- Plusieurs cycles de désinfection des espaces communs.
- 1 nettoyage quotidien des autres espaces publics et communs (barbecues, tentes, plages, espace nuit, réception, etc.)

Il doit respecter rigoureusement le planning de nettoyage prévu ainsi que les protocoles, dans le respect des clients et des espaces naturels (bruit, dosage, ...).

D'autre part, il pourra être demandé à l'agent de :

- Collecter des données qualitatives et quantitatives de fréquentation afin de réaliser un bilan de fin de saison ;
- Identifier les éventuels besoins complémentaires à mettre en œuvre et proposer d'éventuelles améliorations ;
- Intervenir sur d'autres lieux.

### **Profil recherché**

Niveau de formation souhaité : bac pro à bac+2 maintenance technique de bâtiment, tourisme ou en gestion et protection de la nature et/ou animation nature.

Compétences/expériences dans les missions demandées en fonction des profils recherchés : accueil, gardiennage, entretien, propreté, gestion et protection de la nature et/ou animation nature.

- ✓ Importante capacité relationnelle, d'écoute, de compréhension et de dialogue
- ✓ Forte capacité d'organisation et d'adaptation
- ✓ Bonnes connaissances naturalistes et en animation grand public
- ✓ Polyvalent, efficace et autonome
- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Attitude souriante, chaleureuse et polie

- ✓ Connaissance du territoire appréciée
- ✓ Formation 1<sup>er</sup> secours indispensable
- ✓ Disponibilité et flexibilité
- ✓ **Bon niveau en anglais**
- ✓ **Permis B** et véhicule personnel indispensable

## **Conditions de travail**

Plusieurs recrutements s'échelonneront entre le mois de mai et le mois de juillet 2022. Des « gardiens » (avec une concession de logement) seront recrutés dès la mi-mai puis d'autres agents saisonniers (sans concession de logement) viendront renforcer l'équipe en juin puis en juillet.

Emploi saisonnier

Travail la nuit, les week-end et jours fériés

Contrat à durée déterminée : de 1 à 4 mois suivant les besoins

Temps complet ou non complet en fonction des profils

Poste basé aux bivouacs de Gaud ou de Gournier

## **Calendrier**

Date de publication : 28 mars 2022

Date limite de dépôt des candidatures : 15 avril 2022

Candidature (lettre de motivation **en précisant vos disponibilités, y compris pour ce qui concerne les week-ends de juin** et CV) à adresser à :

Monsieur Pascal BONNETAIN, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail : [info@gorgesdelardeche.fr](mailto:info@gorgesdelardeche.fr)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail Adrien SCHOLTES, Responsable du pôle technique : [a.scholtes@gorgesdelardeche.fr](mailto:a.scholtes@gorgesdelardeche.fr)